



Regroupement familial sur place

Par **mozer**, le **01/07/2011** à **18:16**

Bonjour,

Je suis en **France depuis 10,5 ans**. Je suis marié depuis mars 2009, et mon épouse a une carte résident en Frce.

Aujourd8 j'ai reçu mon 1er récépissé de 3 mois pour maladie. Ils m'ont dit d'aller revoir le medecin pour qu'il confirme qe je suis tjrs malade pour une eventuelle prolongation de 3 mois en fin septembre.

Finalement j'ai meme peur de ne plus etre malade. je ne comprend plus rien avec ces histoires de papiers. Je vais peter un cable!

Dites moi svp, est ce que mon épouse peut tenter un **regroupement familial sur place avec succès???**

Es ce que je peux en profiter avec **mon pauvre recepissé de 3 mois??**